"Le Pain blanc", à Serrières : immeubles d'habitation à Neuchâtel architecte : R.-A. Meystre SIA

Autor(en): **Meystre, Robert-A.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **32 (1960)**

Heft 3

PDF erstellt am: **04.06.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-125003

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

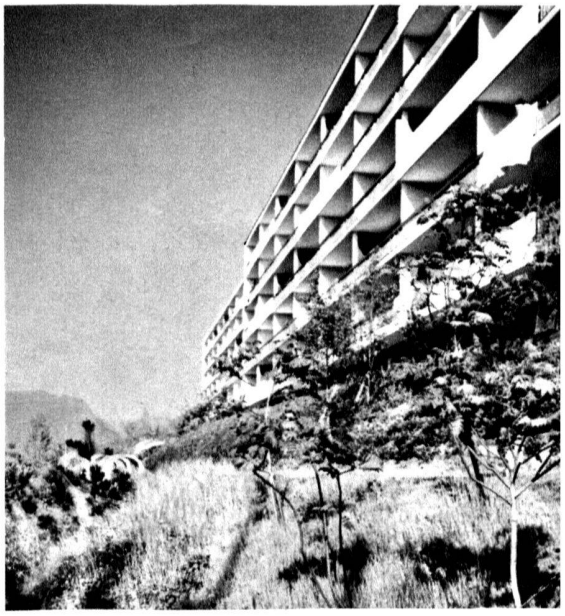

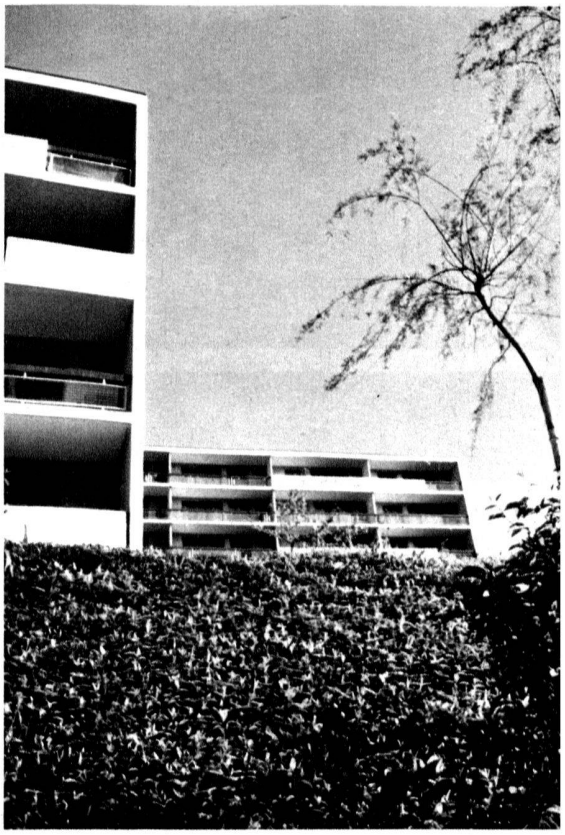

Immeubles «Le Pain blanc», à Serrières

Architecte: R.-A. Meystre SIA

Photos «Habitation»

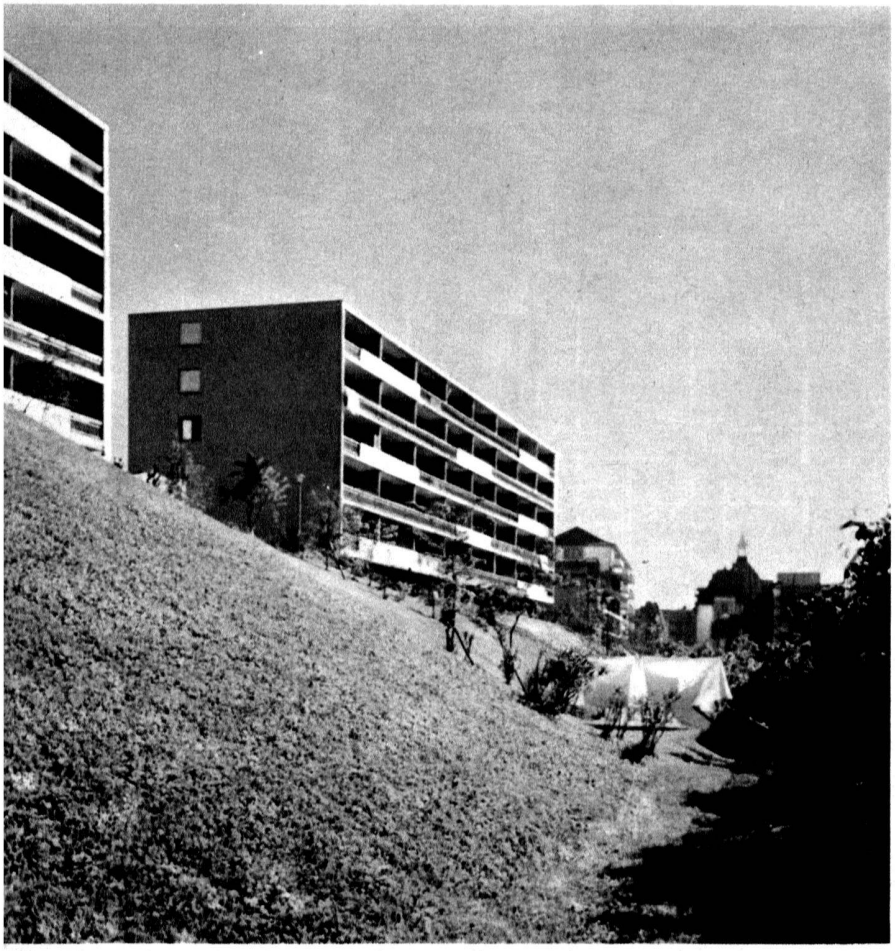

« Pain blanc »

Immeubles d'habitation à Neuchâtel

Architecte : Robert-A. Meystre, EAUG-SIA

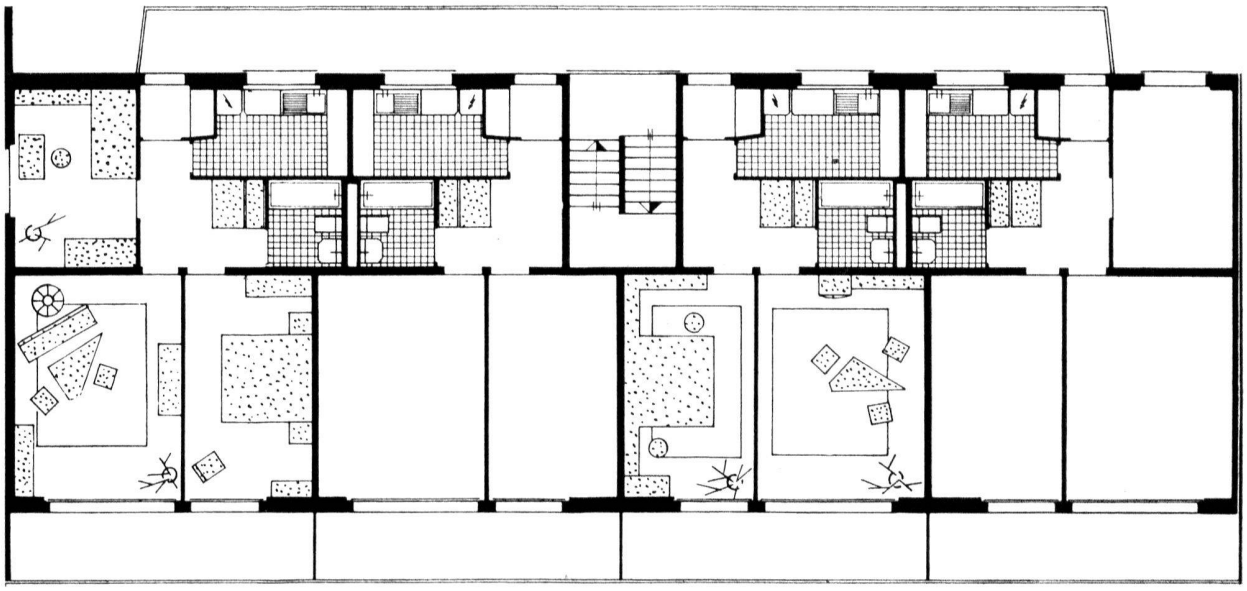

Plan d'un bloc, échelle 1 : 170 environ.

L'architecte, dans l'établissement du lotissement, comme des plans des immeubles, a voulu faire profiter, au maximum, les locataires de la vue extraordinaire dont bénéficient ces terrains. Le parti choisi montre, en effet, que la quasi-totalité des pièces sont orientées vers le sud.

Cette solution ne pouvait être réalisée qu'en adoptant, en façades nord, un système de coursives qui dessert les appartements. D'autre part, les loggias ont été préférées aux balcons, non pas seulement pour l'avantage de l'intimité qu'elles procurent, mais bien aussi en raison du climat et du régime des vents à Neuchâtel, l'un comme l'autre ne permettant l'usage des balcons que durant une période très courte de l'année.

Le bloc 1, à part une série de garages, comporte des logements de deux pièces et demie et trois pièces et demie, tandis que les blocs 2 et 3 permettent des possibilités de location plus étendues puisqu'ils comprennent également des logements de quatre pièces et demie et cinq pièces et demie, traités en « duplex ». Ces appartements duplex ont leur entrée particulière séparée de la cage d'escaliers et du hall desservant les autres logements de l'immeuble. L'étage de réception est situé au rez-de-chaussée, tandis que les chambres à coucher et l'équipement sanitaire se trouvent au rez-de-chaussée inférieur, les chambres à coucher permettant de passer directement dans le jardin.

Les cuisines de chaque logement sont équipées de blocs-éviers tout acier et les armoires supérieures ont été réalisées avec recouvrement de matière plastique.

Le hall forme coin pour les repas. Il est équipé d'une table et d'un banc. Un passe-plats relie la cuisine au hall.

Les chambres d'habitation, autant chambres communes que chambres à coucher, ont de larges dimensions puisque la majorité d'entre elles ont 5 m. de profondeur.

Toutes ces chambres sont pourvues de portes-fenêtres, donnant directement sur les loggias.

Le programme imposait à l'architecte un prix de loyer modéré. Il est heureux de constater que cet impératif a pu être respecté en dépit du grand confort réalisé.

R.-A. Meystre.